Arbres remarquables du bois du Pouliguen

Budget participatif première synthèse

Avril 2025

Le Pouliguen

Rappel du projet de Pascal Reysset dans le cadre du budget participatif

- Faire l’inventaire des arbres remarquables du bois du Pouliguen

Un projet qui se déroulera en 4 étapes:

- 1 **Inventaire citoyen** des arbres remarquables du Petit bois, identification d'une dizaine d'arbres centenaires ou intéressants par leur forme, leur essence, leurs beauté. Constitution d'un petit groupe de travail.
- 2 Appel à un écologue/paysagiste/services techniques pour confirmer les essences et qualités des arbres : choix définitif en réunion publique sous l'égide des élus
- 3 Réalisation de 3 panneaux illustrés invitant à la découverte de ces arbres qui seront situés à l'entrée du petit bois avec une notice de présentation : appel à un graphiste
- 4 Jeu/découverte des arbres remarquables et du petit bois à l'intention des enfants des écoles du Pouliguen. Jeu réalisé en concertation.

Qui est Pascal Reysset ?

- Réside alternativement à Trélazé (Angers) et au Pouliguen (maison sur le bois) avec son épouse.
- Ancien urbaniste et aménageur, Président d'Urbanistes du Monde (ONG)
- Spécialiste des jeux de stratégie, inventeur de jeux de société
- Passionné par les arbres depuis l'enfance et engagé sur les problématiques écologiques et patrimoniales.
- Prépare actuellement une exposition sur les arbres remarquables du Maine et Loire avec la FNE Anjou et le CAUE 49
- Pour en savoir plus voir site perso « l'arbre de Pascal » (pascalreysset.fr)
- Contact : 06 11 69 17 30 pascalreysset4@gmail.com

Le bois du Pouliguen

- Planté vers 1850 le bois du Pouliguen était essentiellement constitué de pins, de peupliers, de tilleuls tremble sur 6 ha environ
- Aujourd'hui on recense environ trente espèces avec une dominante de chênes verts et de cyprès de Lambert.
- Le bois est très bien placé entre le centre ville, le port et la plage et il est un carrefour très vivant
- On y recense beaucoup d'activités : promenades, boules, tennis, jeux d'enfants, basket, fêtes d'été…
- Au delà de ses arbres remarquables le bois est aussi singulier par ses allées ombragées et sa faune (écureuils, oiseaux..)

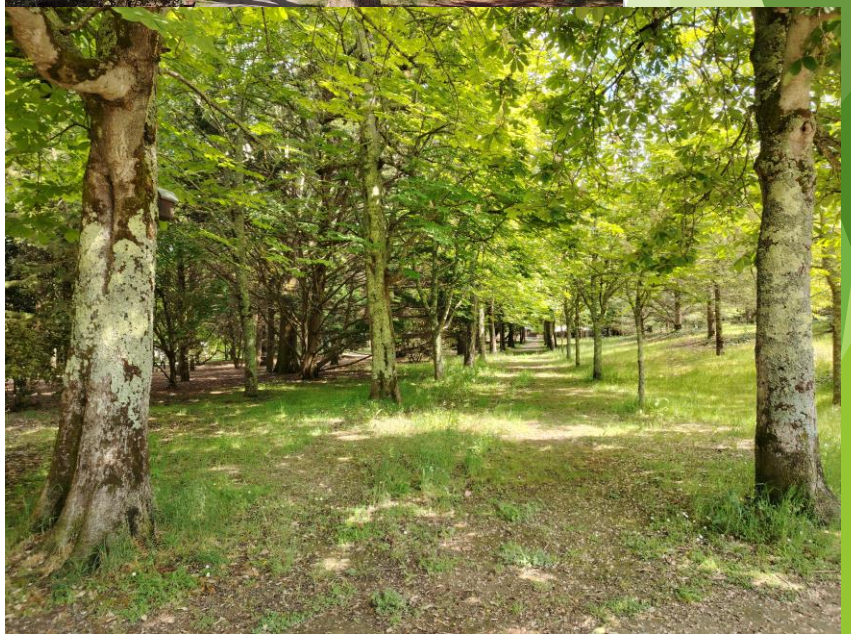

Qu’est ce qu’un arbre remarquable ?

Un arbre remarquable peut se caractériser par plusieurs critères :

- - Son âge estimé
- - Sa taille (hauteur et circonférence, taille du houppier)
- - ses qualités esthétiques
- - son impact paysager

Critères complémentaires

- - sa rareté
- - sa valeur patrimoniale
- - sa valeur écologique

34 à 35 arbres remarquables identifiés
Première sélection

- 7 à 8 essences différentes
- Arbres bien répartis dans le bois
- Des arbres exceptionnels en hauteur (Cyprès de Lambert)
- Des arbres étonnants par leur forme (peupliers Serotina)
- Expertise à continuer en mai/juin

Une bonne répartition

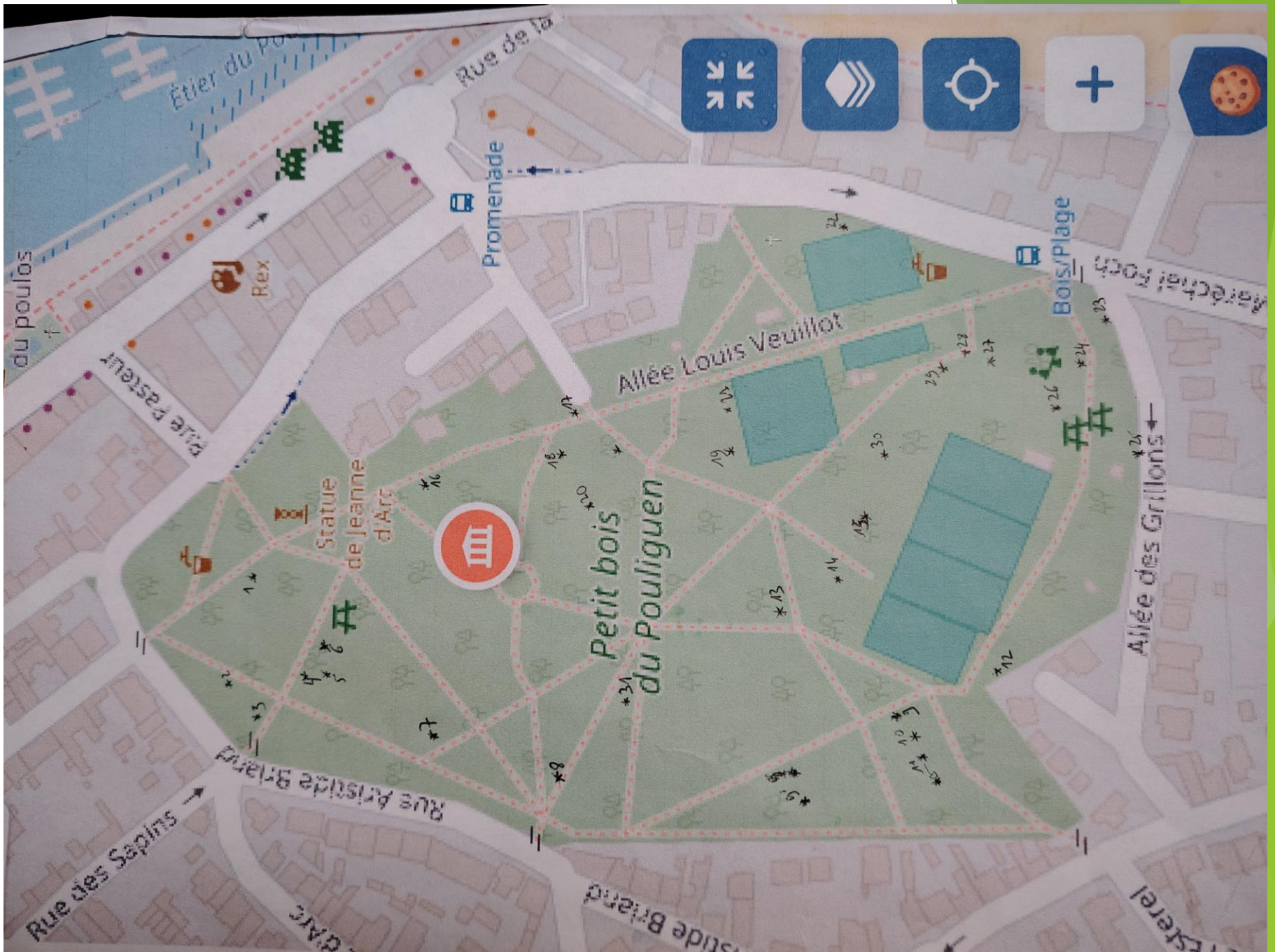

N°1 Cyprès (cupressus)

l’arbre qui ouvre ses bras

3,10 et 30,50

N°2 Cyprès de Lambert

La tête d’Iroquois

4,60 et 33,10

N°3 Cyprès de Lambert
le grand étêté

4,70 et 41 mètres

N°4 Cyprès de Lambert
les jumeaux (1)

3,35 et 40

N°5 Cyprès de Lambert

Les jumeaux (2)

3,25 et 40

N°6 Cyprès de Lambert
le Bicéphale

3,20 et 33,40

Peuplier Serotina

Le grand Cerf

3,30 et 33,40

Peuplier tremble
le portier des 2 allées

2,70 et 37 mètres

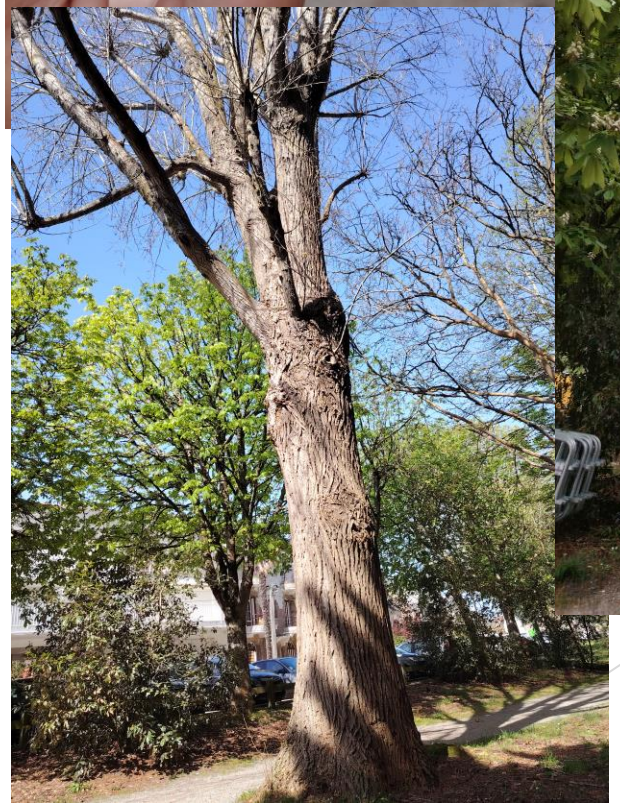

Cyprès
le Ramifié de l’allée

2,80 et 23,60

Peuplier Serotina
les Triplés penchés (1)

2,80 et 29,10

Peuplier Serotina

Les triplés penchés (2)

3,70 et 34,70

Peuplier Serotina

Les triplés penchés (3)

3,00 et 21,00

Chêne vert
le Druide

2,25 et 25,00

Cyprès de Lambert

Le géant sur la bute

4,40 et 39,00

Peuplier
le Toboggan

2,75 et 26,00

Cyprès de Lambert

Peuplier Seretina

Trois branches

3,80 et 29,30

Chêne Vert
le V de la Victoire

3,50 et 26 mètres

Chêne vert

Belle ramure

2,70 et 35 mètres ?

Peuplier tremble
le grand tremblant

2,10 et 40 mètres

Pin Maritime
le point d’interrogation

2,60 et 28

Cyprès
le voilier

Chêne vert
le haut penché

2,50 et 24 mètres

Pin parasol
le très beau

2, 90 et 21,00

Chêne vert

Cyprès de Lambert
les 4 mousquetaires

3,50 à 5,00
de 28 à 40 mètres

Cyprès
Le trident

2,50 et 25 mètres

Cyprès
le touffu

3,20 et 23 mètres

Peuplier d’Italie

L’Italien

2,80 et 31 mètres

Peuplier tremble

Le grand bonsaï

3,00 et 27 mètres

Le Pin Noir

le logis de l’écureuil

2,90 et 38 mètres

Seconde sélection arbres remarquables
à confirmer, 7 espèces

- Les quartes mousquetaires (Cyprès)
- Les Triplés penchés (peupliers)
- Les jumeaux (Cyprès)
- Un chêne vert à choisir
- Le « très beau » (pin parasol)
- Le « logis de l'écureuil » (pin noir)
- Le « point d'interrogation » (pin maritime)
- Le « géant sur la butte » (cyprès)
- Un peuplier tremble à choisir
- Le « grand cerf » (peuplier)
- Le « toboggan » (peuplier)
- Le « trident » (cyprès)
- Le « 3 branches » (peuplier)
- Le grand bonsaï ?

Synthèse collective et Suite du travail

- Retenir 16 à 18 arbres remarquables (avec des regroupements 12 ou 13)
- Poursuivre la recherche des essences avec le concours de Stéphanie Freret et des auteurs du livre « les arbres remarquables de Loire Atlantique »
- Animer une réunion publique de présentation avec la ville
- Travailler sur le plan actualisé du bois
- Réfléchir à un projet de « livret » sur le bois ?
- Réfléchir au projet de jeu
- Pourquoi pas un projet de « journée de l'arbre » ?
- Associer le conseil municipal des jeunes au projet